

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2011

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / RIVOIRE Yves, / PRUDENT Raymond/ DALLOZ Marie Claude

Excusés: VOISIN Anne Marie/ BOULET Françoise

ORDRE DU JOUR : BIBLIOTHEQUE
ASSAINISSEMENT
PIC DOTATION
VOIRIE - FOSSES
QUESTIONS DIVERSES

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 21 décembre 2010

ASSAINISSEMENT : L'entreprise MARMONT est intervenue pour la remise en état des canalisations. Les riverains peuvent se raccorder.

Etabli un courrier à l'OPAC pour faire intervenir l'entreprise MARMONT sur les travaux de la 2^{ème} tranche en raison d'un problème de niveau chez un propriétaire qui désire se raccorder.

BIBLIOTHEQUE : 8 bénévoles assureront les permanences. Une étude est en cours pour le portage de livres à domicile pour les personnes âgées, malades ...de Saillenard – Beaurepaire. La bibliothèque est ouverte le mercredi et vendredi de 14 h à 16 h, le samedi matin de 11 h à 12 heures et, décidé qu'elle serait également ouverte à titre expérimental le mardi matin de 10 h à 12 h. Un achat de petit matériel (chaises, tables, jeu de lettres...) est envisagé.

Mme Le Maire informe que le dossier pour l'obtention de subvention pour l'achat de matériel informatique a été expédié au Conseil Général.

Lecture d'un courrier de Nina GILLES (personne qui donne des cours d'anglais aux enfants) qui veut organiser une journée du livre en avril. L'idée est acceptée.

PIC DOTATIONS : En 2008, la commune avait remis sa part 2009 à la commune de Savigny en Revermont. Cette dernière la lui reverse en 2011 et, suite à la réunion ayant eu lieu le 12 janvier à MONTCONY, la subvention totale sera de 20 818 euros pour Beaurepaire. Cette dotation servira pour la rénovation du Marché Couvert. 4 devis ont été demandé pour les travaux de maçonnerie mur et sol. L'entreprise VANDEL est retenue. Des devis sont demandés pour la fourniture et pose de volets roulants métalliques et la réfection de l'électricité.

VOIRIE-FOSSES : Des devis ont été demandé pour le curage des fossés. Mme Le Maire remémore la promesse écrite lors de courriers établis à 3 personnes à savoir que le curage des fossés sera fait en 2011.

QUESTIONS DIVERSES

- **Renouvelle la convention avec le centre de gestion**
- **Prends connaissance de différents courriers : cartes de vœux, remerciements**
- **Suite à l'assemblée générale de 19 janvier 2011 de l'association « du Souvenir Français » où Mme Le Maire s'est rendue, les tombes des personnes « Morts pour la France » seront restaurées. Une aide à hauteur de 50 % sera attribuée à la commune pour la restauration du monument aux morts. Mme Le Maire indique qu'elle établira un courrier pour les inviter à venir sur place pour déterminer les travaux à entreprendre et avoir leur avis.**
- **L'ancienne bibliothèque à la mairie sera aménagée en salle de réunion (anglais-catéchisme...) et la salle actuelle de caté sera rénovée dans l'avenir.**
- **Il est demandé à Mr GAUTHIER Frédéric, métreur, d'étudier l'accessibilité aux handicapés dans les différents lieux publics de la commune. Une convention devra être signée après les renseignements qui lui seront posés : engagement de responsabilité, suivi des travaux....**
- **Madame le Maire remercie Mrs Thierry LACHAUX et Denis COUILLEROT ainsi que les membres de la commission pour la réalisation du bulletin.**
- **Suite aux renseignements posés à la DDT en mairie pour le terrain de la rue des Pommiers, une demande de certificat d'urbanisme serait à établir et, sans doute d'envisager une sortie route du Revermont. Un courrier a été adressé à Mr Guérin pour lui demander de réfléchir à une vente éventuelle de parcelle de terrain.**
- **Entend le rapport annuel 2009 du SYDESL.**
- **Mr JANNIN demande des renseignements sur le projet de constructions de maisons d'habitation sur le terrain jouxtant sa propriété. Il lui est répondu que le terrain a été vendu à BBI. Ce dernier construira des maisons pour les vendre.**
- **Suite à la réunion avec la CEGELEC et SYDESL en mairie, le réseau sous-terrain reste à faire au lotissement les Morets et, étudie la pose d'un poteau d'éclairage. Ces travaux avaient été programmés par le SYDESL et jamais réalisés.**
- **Concernant le projet du SCOT DU JURA, les communes limitrophes doivent donner leur avis et délibérer. En l'absence de réponse sous 3 mois, la commune est réputée être d'accord avec le projet soumis. Il a été décidé que le conseil ne se prononcerait pas sur ce dossier en rappelant que le SCOT est un PLU à l'échelle départementale et, il nous semble que nos voisins jurassiens sont à même de répondre à leurs propres préoccupations et attentes.**
- **Nomme Denis COUILLEROT nouveau régisseur du tennis. Les cartes de tennis seront en vente à l'Agence Postale Communale, en Mairie et en dernier recours, chez Denis Couillerot.**
- **Prends connaissance du résultat du marché de Noël.**

- Madame le Maire informe le conseil que la commune a reçu un prix du Comité Départemental pour les décors de Noël suite au dossier expédié par Denis Couillerot. Ce prix sera remis à GUEUGNON le samedi 29 janvier 2011 après-midi. Mme Le Maire informe qu'elle peut emmener avec elle les personnes qui le souhaitent.
- Mme le Maire lit un courrier de Mr Robert BUFFET que ce dernier a expédié également à Mr Le Sous-Préfet et Michel Coulon concernant les nuisances de la VMC de l'ancienne gendarmerie. Mr BUFFET s'étonne de ne pas avoir eu de réponse à son précédent courrier et que l'affaire serait classée. Or, une réponse lui a été établie en lui demandant de se tourner vers son avocat qui est en charge du dossier. En décembre 2010, notre avocat nous informe par courrier que l'affaire est classée. Une réponse au courrier de Mr BUFFET lui sera faite et copies seront expédiées à Mr le Sous Préfet et Michel Coulon pour information.
- Mr Michel COULON, conseiller général, a remis un dossier à Mme Le Maire pour le Président de la cantine qui doit le remplir avec les éléments demandés en vue d'obtenir le FDAVAL (somme attribuée (1 000.00€) pour l'aide aux diverses manifestations) Cette aide ne sera versée que si le dossier est établi et, remis au Conseiller Général actuel. Mme Le Maire a remercié Michel Coulon lors de la remise du dossier et d'avoir été à l'écoute des divers entretiens concernant la cantine.
- Mme le Maire fait part d'un courrier de Mr le Sous préfet suite à une réclamation de Mr et Mme GOUDOT Sébastien concernant la pose du panneau posé en décembre 2010 « interdiction au plus de 3 t 500 sauf livraisons » à l'entrée du chemin de la rue des pommiers. Mr GOUDOT est venu en mairie pour demander le changement de tonnage du panneau. Le conseil demande à Mme le Maire de répondre aux différents points du courrier selon ce qui a été dit lors du conseil. Dans l'immédiat, le panneau ne sera pas changé.
- Suite à la visite de Monsieur GAULLIARD qui était vendeur d'une parcelle de bois sur la commune ; Après entretien avec le vendeur, celui-ci indique que le bois n'est plus à vendre.
- Entend le rapport de la SAUR sur l'état des bouches d'incendies. Le conseil accepte le changement de la bouche d'incendie n° 14 défectueuse (impossible à manœuvrer), vers la rue de la motte, à l'entrée du château. Un courrier à la SAUR sera établi.
- Mme Le Maire informe qu'un stand du Syndicat Mixte à Vocation Touristique (Office du Tourisme) sera présent au salon à DIJON (fin janvier) et BRUXELLES (mi-février) afin de promouvoir la Bresse.
- Décide de fermer l'accès par un chainage à tous véhicules à l'entrée du bois route de bourgogne à proximité de la maison de Mr LONJARET
- Le conseil étudie le prochain budget et décide de mettre une somme au budget du CCAS pour offrir un colis de Noël aux personnes âgées à partir de 80 ans.
- La salle de réunion à l'étage sera sans doute rénovée en 2011. Il est demandé à Mr Jeannin un devis.
- Mr JEANNIN remet les plans et détails de la salle des fêtes qui sera rénovée à Daniel Guillemain pour étude.
- Mme Le Maire informe que la commission des bâtiments s'est réunie ainsi que la réunion des finances se sont réunis et, ont préconisé différents travaux, achats...pour 2011.